



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 28 juin 2023]

Date de la convocation

22 juin 2023

Date de mise en ligne

30 juin 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 26

Procurations : 6

Votants : 32

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Pierre TRANIER, Eric PILUDU, Christian PERO, Christel PALIS *Maires Adjoints*, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Daniel RIBES, Isabelle BEAUVAIS, Antony MOUSSU, Laurent SQUASSINA, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Thierry BODDI, Marie MONTELS, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Gabriel CARRAMUSA, Corinne DARMANI, Dominique BOYER, *Conseillers*

Absents et représentés : Claire VILLENEUVE, Monique GUILLE, Arnaud ELGOYHEN, Martine MOSTARDI, Elisa GILLET, Agnès MERONI

N° 089/ 2023

Absents : Thomas DOMENECH

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Saison culturelle 2023-2024 – nouvelle tarification des spectacles de la Scène Nationale d’Albi-Tarn et encaissement et reversement des recettes

Madame le Maire propose au conseil municipal d’approuver les nouveaux tarifs de la Scène Nationale d’Albi-Tarn dans le cadre de la saison culturelle au balcon 2023-2024, tels que détaillés plus bas.

Madame le Maire propose également aux élus de bien vouloir approuver le principe de l’encaissement des recettes de ces spectacles en régie.

Les sommes en question seront reversées après chaque spectacle à la Scène Nationale d’Albi sur présentation d’une facture.

Nouveaux tarifs spectacles SNA-Tarn au Balcon :

- Tarif adulte : 10 euros
- Tarif réduit : 8 euros (- de 15 ans, handicap, RSA)

Tarifs spectacle *Le Lac des cygnes* dans le cadre de « Ce soir on bouge » au grand théâtre d’Albi en novembre 2023 :

- Tarif adulte : 25 euros
- Tarif réduit : 12 euros (- de 15 ans, handicap, RSA)

VOTE : à l’unanimité des membres présents

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE les tarifs la Scène Nationale d’Albi-Tarn dans le cadre de la saison culturelle au balcon 2023-2024 tels que détaillés plus haut,

APPROUVE le principe de l’encaissement des recettes de ces spectacles en régie,

DONNE tout pouvoir au Maire ou au Maire Adjoint Délégué de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Francis Ruffel', with a stylized flourish underneath.

Fait à Gaillac le 29 juin 2023